

Conditions de prêt des DVD

La médiathèque municipale met à votre disposition une collection de films sur support DVD. **Le prêt est gratuit.** Les DVD pour adulte sont automatiquement **interdits aux moins de 12 ans** (certains sont interdits au moins de 16 ans).

Vous pouvez emprunter 2 DVD par personne pour 15 jours (prêt renouvelable une fois).

Le classement des films : la lettre V est utilisée pour identifier le fond vidéo, un sous classement est fait au titre du film.

Contraintes légales :

- Le prêt est strictement réservé à un usage privé dans le cercle de famille. Toute copie est interdite.
- Toute consultation, même individuelle hors du domicile privé est strictement interdite.
- En raison des droits de prêt à payer **tout élément perdu ou détérioré sera facturé au prix d'achat** par le Trésor public et non au prix public (ex : Harry Potter et les reliques de la mort vous sera facturé 53€ au lieu de 15€).

Quelques précautions à prendre :

Les DVD sont des supports extrêmement fragiles et certains sont enregistrés sur les deux faces. Une rayure, une trace de doigt peuvent rendre un DVD définitivement illisible.

Il est donc indispensable :

- De manipuler les disques mais aussi les boîtiers avec soin en respectant les systèmes d'ouverture et les griffes.
- De ne rien coller, ni écrire sur les disques.

Avant de ramener un DVD à la Médiathèque, pensez à vérifier que tous les disques sont bien dans le boîtier correspondant ainsi que les éventuels livrets d'accompagnement.